L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO 75 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 24 JUILLET.

LISTE DES

Candidatures Démocratiques.

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

HORACE GREELEY,
DE NEW YORK.

VICE-PRÉSIDENT.

BENJ. GRATZ BROWN,
DU MISSOURI.

ÉLECTEURS PRÉSIDENTIELS.

Pour l'Etat en général.
ALBERT VOORHIES, d'Orléans.
T. C. MANNING, de Rapides.
ALEXANDRE DECLOUET, de St. Martin.

SUBSTITUTS.

ISIDORE LABATUT, d'orléans.
A. H. LEONARD, de Caddo.
ROBT. S. PERRY, d'iberie.

Premier District.
T. E. W. ELLIS, de Tangipahoa.
Substitut.
WM. DE LA RUE.

Deuxième District.
RANDALL L. GIBSON, d'orléans.
Substitut.
JOHN S. BILLIN, de Lafourche.

Troisième District.
J. J. MONTURE, de Caddo.
Substitut.
THOS. OVERTON, d'Avoyelles.

Quatrième District.

Substitut.
D. F. FILETTE, de St. Landry.

Cinquième District.
D. R. LOTT, de Carroll.
Substitut.
E. K. KIDD, de Jackson.

Pour le Congrès, pour l'Etat en général.
JAMES G. KUNTZE, d'orléans.

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR.
JOHN McENERY, d'Ouachita.

POUR LIEUT.-GOUVERNEUR.
B. F. JONAS, d'Orléans.

Pour Avocat Général.
H. N. OGDEN, d'orléans.

Pour Auditeur.
D. BENNETT, de St. Mary.

Pour Secrétaire d'Etat.
A. DE LAMARLE, des Avoyelles.

Pour Surintendant de l'Education Publique.
R. M. LUSHER, d'orléans.

Les Candidatures Présidentielles.

Tant qu'une élection n'est pas faite on peut dire à la rigueur que le résultat est incertain, surtout lorsqu'il doit s'écouler encore plusieurs mois avant l'ouverture des polls. Des événements imprevus peuvent naître aux plus grandes popularités et faire échouer les calculs les plus habiles. Tous nous garderons donc bien de répéter ce qui se dit aujourd'hui dans tant de lieux des Etats Unis, que l'élection de Greeley et de Brown est chose comme accomplie, et que le résultat des élections du novembre prochain est connu d'avance. Mais sans rien prophétiser, nous tiendrons nos lecteurs au courant des mouvements et des chances qui se produiront dans cette tapageuse campagne dont l'ouverture date du jour où la Convention de Baltimore a annoncé ses candidats au peuple américain.

Nous rapporterons donc, en fidèle journaliste, de les démonstrations sont toujours plus nombreuses et toujours plus favorables aux candidats du parti libéral et qui il y a foule de visiteurs et de curieux partout où l'on sait que Greeley et Brown pourront faire un séjour ou tout au moins une halte. Naguère Greeley se trouvait au colysée de Boston. Là il fut l'objet de plusieurs ovations dont ne fut pas honoré Grant qui s'était présenté la veille. Plus tard, Greeley alla passer deux ou trois jours à Long Island et, pendant ce court espace du temps, il reçut plus de visites que jamais Grant n'en reçut à Long Branch où il a passé quelques saisons entières. A Chappaqua, dans sa ferme, Greeley est constamment assiégé de visiteurs et l'on dit tout que le Président c'est lui, même trois mois avant l'option du peuple souverain. Pour Greeley donc il n'y a plus de doute, nous voulons dire plus un moment de solitude : il faut le tardou du pouvoir longtemps avant d'en être investi. Pour les nombreux gens ce sont là des prognostics infaillibles et déjà pour eux le successeur de Grant est Greeley.

De son côté, Gratz Brown, le compagnon de liste de Greeley, ne joue pas un moindre rôle. Sa popularité est égale et le mieux de pour lui montre le même empressement. Dans une maladie que Brown vient de faire à New York, les vastes salons du Dr. Steel dont il était l'hôte, n'ont cessé d'être remplis d'autre de distinguées ces et, sans doute, avec de politiques. Les visites, disent les journaux du Nord, étaient innombrables. Peut être les visiteurs étaient-ils attirés par la personnalité Brown, comme candidat à la vice-présidence, prêtant moins de préoccupations à Greeley dans son langage et exprimant avec moins de réserve sur les chances de l'élection ou sur la portée de la politique libérale telle que l'entend le nouveau parti. On ne rapporte pas ce qu'il a pu dire sur ce dernier point, mais sur le premier, le gouverneur Brown s'est exprimé avec une franchise extrême et une assurance qui remplira de satisfaction tous les amis ou partisans des candidats des deux Conventions.

Il a dit qu'il ne pouvait voir pour le général Grant que des chances dans trois Etats, et encore ces trois Etats, le Connecticut, le Massachusetts et la Caroline du Sud, sont ils reconnus comme douteux. Les dernières nouvelles du Massachusetts disent que cet Etat, malgré les apparences, donnera une belle majorité à la liste libérale. C'est l'opinion du Comité Exécutif Libéral Républicain. Beaucoup de gens pensent que si quelque effort raisonnable était fait dans la Caroline du Sud le vote de cet Etat s'unirait à celui des autres Etats du Sud, et des hommes du Connecticut, bien placés pour juger de l'opinion réelle de leur Etat, sont unanimes à promettre une majorité de 5000 à 12,000 contre Grant.

En ce qui concerne l'Iowa, qui avait été considéré comme douteux, le gouvernement Brown a remarqué que les comtés les plus peuplés, avoisinant le Missouri, s'étaient mentis tout à coup du pris de la fièvre libérale et qu'on peut les compter maintenant parmi les réformateurs les plus enthousiastes. Ce sentiment fait de rapides progrès et prédominera dans tout l'Etat longtemps avant le jour de l'élection. Le gouvernement Brown semble regarder le mouvement actuel comme une de ces grandes marées de l'opinion qui, soulevée par un sentiment populaire profond, échappe au contrôle des politiciens, et qui, tout en emportant les uns sur la crête, enseveli les autres pour toujours.

Cette opinion et tranchée, si pleine de confiance, du gouverneur Brown sur les élections de novembre, ne sera pas taxée de vaine jactance par ceux qui étudient avec intérêt le mouvement graduel qui s'opère dans l'esprit public depuis l'apparition de la plateforme de Cincinnati et la lettre d'acceptation de Greeley. Nous disions il y a quelques semaines que ce candidature faisait toujours des progrès sans reculer jamais. C'était vrai : aujourd'hui nous ajoutons que ces progrès sont toujours plus rapides. Le nombre d'adhésions s'accroît sans cesse et nous ignorons où elles s'arrêteront. Hier, nos dépêches annonçaient que le fameux Cunier, le philanthrope, et par dessus tout l'ami et le protecteur éprouvé de la race de couleur, venait d'écrire une lettre où il se déclarait avec force pour Greeley et Brown contre Grant et Wilson. Cette détermination de l'orateur le plus éminent du Massachusetts, ne peut manquer de produire un grand effet dans cet Etat et fait croire à la prophétie du gouverneur Brown qui même le Massachusetts votera pour Greeley. Alors que restera-t-il à Grant ?

La réponse que vient de faire Greeley à une question posée par Carl Schurz sur son opinion concernant la réforme du service civil, contribuera encore à augmenter la popularité du candidat libéral. Cette réponse indique précisément le remède au mal signalé. Pour avoir des fonctionnaires honnêtes, capables, il faut les prendre là où ils se trouvent sans se laisser arrêter par des considérations de partis ou par des velléités de politique personnelle. Si l'on parvient à établir qu'un président ne peut exercer deux fois son pouvoir, la réforme du service civil ne sera plus difficile. Le président n'aura plus besoin d'organes officiels ni de défenseurs officieux. Il n'aura aucun intérêt à attacher à ses bonnes. Il nommera alors des hommes d'une expérience mûre dans les affaires et d'émoussées capacités financières pour collecter, garder et compter le revenu, à la place d'adroits manipulateurs d'assemblées primaires, et de fraudeuses de délégations aux Conventions de nominations. N'aspirant plus à la place, le président vigoureux, indépendant et vraisemblablement du peuple entier, serfouit à l'approbation du peuple entier, serfouit à l'approbation du peuple de bien, et quand à ses ennemis il ne doit en avoir qu'une, la voix de l'histoire et l'inexorable jugement de Dieu.

Voilà de belles paroles et qui retentiront dans les Etats-Unis. Elles valent plus que toutes les batailles de Grant, parce qu'elles ont une puissance morale et qu'elles sont de nature à tirer le pays de l'ornière militaire où, sans le savoir peut-être, Grant le plonge. Ces paroles brillant encore par leur simplicité et leur vérité, sont le monde des compagnons et les acquis, qui de les approuvent pas, n'osent pas s'en plaindre.

Pour en finir avec les chances des candidatures présidentielles, nous dirons que le *New York Herald* donne une liste de 194 journaux politiques, avec un total de 250,000 numéros. De ces journaux, 104, avec une circulation de 537,300 exemplaires, appuyent l'élection du général Grant et 90, avec une circulation de 46,000 appuyent l'élection d'Horace Greeley. Il reste cinq journaux indépendants avec une circulation de 260,500. Le *New York Herald* ne se met dans aucune de ces classes et reste volontairement en dehors de tout calcul. Mais on voit tout de suite que c'est là un relevé seulement des journaux démocratiques qui avaient déjà cette proportion en 1868.

Les Républicains Libéraux n'y auraient donc rien ajouté ! Evidemment le *Herald* est dans l'erreur à cet égard et s'est compté à rebaire. Du reste en prenant au sérieux ce relevé tel qu'il est, on n'y voit que des raisons d'espoir pour les candidats de la fusion, car avec les progrès que font les uns les journaux, les plus nombreux et les plus lus, ils ne sont pas les plus influents, ce sont les journaux principalement, il est certain qu'avant un mois les 413,000 exemplaires libéraux et démocrates auront dépassé 500,000 et les 527,300 exemplaires de Grant seront descendus à moins de 400,000. Cette transfusion de la presse a été régulière et infaillible depuis l'adoption des candidats de Cincinnati par la Convention de Baltimore ; et tous les jours le mouvement s'opère sans s'arrêter un instant. Que sera-ce donc dans trois mois à la veille des élections présidentielles !

LOUISIANE.

Correspondance particulière de l'*Abeille*.

Terrebonne, le 23 juillet 1872.

Depuis une semaine la lutte électorale fournie a la bouteille d'encre, et j'en a plus rien comprendre ; il y a ici trois républicains radicaux, des républicains libéraux, des démocrates purs sang, des démocrates qui soutiennent Warmoth en vertu, m'assure-t-on, du principe qu'avant déjà fait un *pilotte* à nos dépens, et n'ayant plus besoin de voler, il se pose et agira en homme honnête, ainsi, le renommé gouverneur. Et ces démocrates indécents ne sont pas, je vous l'affirme, des personnalités obscures et sans influence, mais, presque sans exception, des hommes d'une grande position de fortune, intelligents, honorables et honorés.

Ainsi donc, d'après eux, la moralité est tombée si bas en Louisiane, la vénalité y est si répandue, et le sentiment de l'honneur y fait tellement défaut, que ils sont arrivés à tout mettre en question : Patriotisme, désintéressement, loyauté ; à ne considérer les candidats aux emplois publics que comme autant de voleurs avides de dépouilles, et à préférer, dès lors, les *gens* qui ne peuvent plus avaler et digérer, aux nouveaux titulaires dont l'appétit robuste englouti sans trêve ni repos les dépouilles des contribuables.

S'il y a quelque exagération dans cette manière de voir, on se peut, cependant, s'empêcher d'avouer que les turpitudes et les brigandages des dernières années doivent, avec leur succès et leur impunité, infailliblement conduire au scepticisme et à la négation des vertus civiques et privées.

Les nomade chez qui figurerent à un meeting warmothiste qui doit se tenir prochainement à Homas, dont il dévoge des délégués à la Convention du mois prochain, vous prouveront que les renseignements que j'ai vous donnés plus haut sur le schisme qui divise la démocratie de cette paroisse sont conformes à la vérité.

Les partisans de Grant, de leur côté, ne se tiennent pas les bras, et ils ont soudoyé des émissaires qui parcourent les campagnes, et tiennent, la nuit, des assemblées clandestines sur nos habitations. Leur grand argument — et leurs auditeurs y sont vivement impressionnés — c'est que l'esclavage sera rétabli si le pour candidat n'est pas élu président. Pinchback et ses amis viendront probablement au secours le contribuer, et alors dans quel morsel embarras pour nous, affranchis ! Je ne l'ai vu nulle pas ! Malgré tout, je suis porté à croire que toute la couleur votera comme un seul homme pour Grant.

Quant à nous autres, pauvres cultivateurs, nous désirons ardemment que la lutte politique qui entrave nos travaux et tourne la tête aux noirs. Pour eux, un meeting, c'est une fête, et ils s'y rendent avec leurs femmes et leurs habits de gala ; mais comme ils y restent jusqu'à une heure avancée de la nuit, ils sont impropres au lendemain, et plus ci-dessus d'un qu'à toucher une canne.

Du reste, il serait désirer que le blanc s'occupât avec autant d'ardeur d'affaires publiques, et fît, surtout, aussi ponctuel à voter que le nègre. Allez donc, un jour d'élection, prêcher l'abstention à un électeur noir ! Ce serait peine perdue, et pour un empire il n'y consentirait pas ! tandis, au contraire, je l'écris la rougeur au front — s'il y a des blancs et en nombreuse quantité, qui n'ont jamais voté depuis la guerre et ne comptent pas davantage voter en novembre prochain.

La situation politique, dans le voyer, n'est pas gaie, et rien ne saurait, pour le moment du moins, prédire avec quelque certitude ce qui en résultera.

P. A.

Correspondance particulière de l'*Abeille*.

PAROISSE DE PLAQUEMINES,
22 juillet 1872.

Lorsque Lafitte, Homassas, Von et autres pirates moins célèbres exerçaient leur industrie dans le golfe de Mexique et la mer des Antilles, ils rencontraient ici sur une grande échelle. Sur la rive droite du fleuve, nombreuses canaux qui leur offraient des refuges sûrs et se rendant dans les bayous traversant l'intérieur de la paroisse de Jefferson, et se jetant dans la baie des Barataria il est facile de comprendre avec la grande facilité de communiquer avec la Grande Ile dans de petites embarcations.

Pendant longtemps, cette île fut une repaire d'intrépides et de fougueux vendeurs des produits de presque toutes les industries manufacturières alors connues. La modicité de leurs prix leur attirait de toutes parts une nombreuse clientèle ; parmi ceux qui achetaient pour le marché de la Nouvelle-Orléans, gens appartenant à toutes les nationalités, il s'élevait de grandes difficultés pour introduire leurs achats dans la ville ; car il n'était pas facile d'échapper aux traitants de la Douane.

Il y avait des officiers du Revenu stationnés avec quelques pièces d'artillerie au Petit Temple, dans les Rigolets, où il fallait absolument passer pour arriver sur les bords du fleuve. Ce Petit Temple est une grosse butte de coquilles assez élevée, et que l'on croit être l'ouvrage des aborigènes ; ce n'est que par d'autres très obscures et en côtoyant la rive opposée, qui est marécageuse et couverte de grands roseaux, que l'on pouvait tromper la vigilance des sentinelles ; ce qui n'arrivait pas toujours.

Ce poste une fois franchi, on se rendait facilement au fleuve ; mais ici commencaient les difficultés : les canots de la Douane passaient et repassaient plusieurs fois le jour, et ils visitaient toutes les embarcations qu'ils rencontraient ; c'était la même après avoir pris soin de cacher ce qu'on avait la prudence qu'on allait retirer les marchandises laissées dans les bois et qu'on les transbordait de l'autre côté du fleuve, c'est à dire sur la rive gauche, où on les chargeait sur des charrettes avec des produits du pays, qui servaient à les couvrir ; ceci fait, on pénétrait le chemin de la ville, où l'on entrait sans jamais être tracassé par les autorités.

Il arrivait assez souvent que des marchandises restaient cachées dans les bois sur la rive droite du fleuve jusqu'à ce que l'on eût pu les y prendre ; mais, pour les garder, jusqu'à ce qu'il y ait lieu de les transporter, les habitants étaient simples et honnêtes. Il est vrai que, quelques uns d'entre eux servaient d'auxiliaires aux contrebandiers, et que sans leur aide il eut été impossible de faire aux pieds les lois du Revenu, comme cela se pratiquait pendant longtemps.

A une assemblée tenue dernièrement à la Maison de Cour, les habitants de cette paroisse ont protesté contre le gaspillage des deniers publics par le jury de police, et ont arrêté qu'ils enverraient devant les tribunaux la légalité des taxes prélevées par ce corps. Une association a été formée pour se défendre contre les poursuites du collecteur de taxes. Il attendait, l'Etat ni la paroisse ne pourront faire dénouer aux contribuables les cordons de leurs bourses ; et, comme il n'y aura absolument un changement dans le personnel administratif du gouvernement, en novembre prochain, l'agent du fisc ne récoltera pas grand chose ici cette année. Les nègres qui composent en grande partie notre conseil législatif, et les pauvres affolés, ont abusé de l'impôt, et ils apprendront, un peu trop tard malheureusement pour les contribuables, qu'il force d'aller à la rivière le pot fini par les casser.

Nos finances locales sont dans un état voisin de la banqueroute ; en 1868, lorsque M. Armand Lartigue céda la place de greffier à un nègre, dont je ne me rappelle plus le nom, il y avait dans le trésor près de cinq mille piastres, et la paroisse ne devait à personne un sou. Dans quatre ans, les nègres ont dépensé par le grand réformateur Grant, ce qui, à la fin du gouvernement de l'Etat, M. Henry Clay Warmoth, ont grappillé sous les taxes imposées par le Jury de Police, lesquelles doivent se monter aux moins cinquante mille piastres, pour ne pas dire davantage, et ont grevé les propriétés des contribuables d'une dette qui se monte aujourd'hui à trois de fois autant.

Tant pour l'Etat que la paroisse, les contributions annuelles atteignent ici le chiffre de 27 cts. 1/2 par cent, ce qui est égal à près de deux du cent sur la valeur de nos propriétés. Chargé d'impôts comme le peuple l'est ! Il n'est pas étonnant que personne ne puisse faire face aux exigences du fisc.

Les sénateurs du gouvernement sont comme l'âme de Rufinian ; ils bénissent à faire un choix entre Grant et Greeley ; leurs sympathies sont acquises au premier, mais comme il y a de la lutte à tête en se mettant en opposition à Grant, M. Warmoth, ils gardent sagement le silence. En attendant le jour où ils pourront braver impunément la colère de leur maître, ils travaillent à assurer l'élection de leur ticket de paroisse, ainsi composé : Harry Maboney, représentant ; D. A. Thibaut, greffier ; Vico C. Thibaut, recorder ; Eugène Fields, coroner ; W. M. Prescott, juge de paroisse, et J. L. Huntington, shérif. Les quatre premiers sont des hommes de couleur.

On dit que les démocrates réformistes vont offrir aux nègres un ticket de paroisse où figureraient les noms suivants : Dr. J. B. Wilkinson, représentant ; Armand Lartigue, greffier ; Antoine Chalera, shérif ; Simon Martin, recorder, et Théodore B. Wilkinson, juge. Tous ces hommes appartiennent à la race blanche.

Les noms de Grant et de Kellogg vont une liste bigarrée à la délégation populaire du Comité Exécutif Républicain, notre paroisse sandidatures [illegible] richement orné de Dans une lugubre [illegible] dernières à [illegible] Wilson, bien heureux [illegible] Grant, Harry [illegible] a été malheureusement [illegible] par un pilote d'élevée nommé Cox. Wilson a été atteint par une balle, deux autres audacieux du cœur, il a été transporté à Quantanine, et l'on désespère de la sauver. Les parents du blessé habitent la Nouvelle-Orléans.

Il est de mon devoir, George F. Wilson et Sawyer Williams, personnes distinguées, que je cite, jouissent avec un fusil ; le *New York Herald* donne une liste de 194 journaux politiques, avec un total de 250,000 numéros. De ces journaux, 104, avec une circulation de 537,300 exemplaires, appuyent l'élection du général Grant et 90, avec une circulation de 46,000 appuyent l'élection d'Horace Greeley. Il reste cinq journaux indépendants avec une circulation de 260,500. Le *New York Herald* ne se met dans aucune de ces classes et reste volontairement en dehors de tout calcul. Mais on voit tout de suite que c'est là un relevé seulement des journaux démocratiques qui avaient déjà cette proportion en 1868.

Les Républicains Libéraux n'y auraient donc rien ajouté ! Evidemment le *Herald* est dans l'erreur à cet égard et s'est compté à rebaire. Du reste en prenant au sérieux ce relevé tel qu'il est, on n'y voit que des raisons d'espoir pour les candidats de la fusion, car avec les progrès que font les uns les journaux, les plus nombreux et les plus lus, ils ne sont pas les plus influents, ce sont les journaux principalement, il est certain qu'avant un mois les 413,000 exemplaires libéraux et démocrates auront dépassé 500,000 et les 527,300 exemplaires de Grant seront descendus à moins de 400,000. Cette transfusion de la presse a été régulière et infaillible depuis l'adoption des candidats de Cincinnati par la Convention de Baltimore ; et tous les jours le mouvement s'opère sans s'arrêter un instant. Que sera-ce donc dans trois mois à la veille des élections présidentielle !

LOUISIANE.

Correspondance particulière de l'*Abeille*.

PAROISSE DE PLAQUEMINES,
22 juillet 1872.

Lorsque Lafitte, Homassas, Von et autres pirates moins célèbres exerçaient leur industrie dans le golfe de Mexique et la mer des Antilles, ils rencontraient ici sur une grande échelle. Sur la rive droite du fleuve, nombreuses canaux qui leur offraient des refuges sûrs et se rendant dans les bayous traversant l'intérieur de la paroisse de Jefferson, et se jetant dans la baie des Barataria il est facile de communiquer avec la Grande Ile dans de petites embarcations.

Pendant longtemps, cette île fut une repaire d'intrépides et de fougueux vendeurs des produits de presque toutes les industries manufacturières alors connues. La modicité de leurs prix leur attirait de toutes parts une nombreuse clientèle ; parmi ceux qui achetaient pour le marché de la Nouvelle-Orléans, gens appartenant à toutes les nationalités, il s'élevait de grandes difficultés pour introduire leurs achats dans la ville ; car il n'était pas facile d'échapper aux traitants de la Douane.

Il y avait des officiers du Revenu stationnés avec quelques pièces d'artillerie au Petit Temple, dans les Rigolets, où il fallait absolument passer pour arriver sur les bords du fleuve. Ce Petit Temple est une grosse butte de coquilles assez élevée, et que l'on croit être l'ouvrage des aborigènes ; ce n'était que par d'autres très obscures et en côtoyant la rive opposée, qui est marécageuse et couverte de grands roseaux, que l'on pouvait tromper la vigilance des sentinelles ; ce qui n'arrivait pas toujours.

Ce poste une fois franchi, on se rendait facilement au fleuve ; mais ici commencaient les difficultés : les canots de la Douane passaient et repassaient plusieurs fois le jour, et ils visitaient toutes les embarcations qu'ils rencontraient ; c'était la même après avoir pris soin de cacher ce qu'on avait la prudence qu'on allait retirer les marchandises laissées dans les bois et qu'on les transbordait de l'autre côté du fleuve, c'est à dire sur la rive gauche, où on les chargeait sur des charrettes avec des produits du pays, qui servaient à les couvrir ; ceci fait, on pénétrait le chemin de la ville, où l'on entrait sans jamais être tracassé par les autorités.

Il arrivait assez souvent que des marchandises restaient cachées dans les bois sur la rive droite du fleuve jusqu'à ce que l'on eût pu les y prendre ; mais, pour les garder, jusqu'à ce qu'il y ait lieu de les transporter, les habitants étaient simples et honnêtes. Il est vrai que, quelques uns d'entre eux servaient d'auxiliaires aux contrebandiers, et que sans leur aide il eut été impossible de faire aux pieds les lois du Revenu, comme cela se pratiquait pendant longtemps.

A une assemblée tenue dernièrement à la Maison de Cour, les habitants de cette paroisse ont protesté contre le gaspillage des deniers publics par le jury de police, et ont arrêté qu'ils enverraient devant les tribunaux la légalité des taxes prélevées par ce corps. Une association a été formée pour se défendre contre les poursuites du collecteur de taxes. Il attendait, l'Etat ni la paroisse ne pourront faire dénouer aux contribuables les cordons de leurs bourses ; et, comme il n'y aura absolument un changement dans le personnel administratif du gouvernement, en novembre prochain, l'agent du fisc ne récoltera pas grand chose ici cette année. Les nègres qui composent en grande partie notre conseil législatif, et les pauvres affolés, ont abusé de l'impôt, et ils apprendront, un peu trop tard malheureusement pour les contribuables, qu'il force d'aller à la rivière le pot fini par les casser.

Nos finances locales sont dans un état voisin de la banqueroute ; en 1868, lorsque M. Armand Lartigue céda la place de greffier à un nègre, dont je ne me rappelle plus le nom, il y avait dans le trésor près de cinq mille piastres, et la paroisse ne devait à personne un sou. Dans quatre ans, les nègres ont dépensé par le grand réformateur Grant, ce qui, à la fin du gouvernement de l'Etat, M. Henry Clay Warmoth, ont grappillé sous les taxes imposées par le Jury de Police, lesquelles doivent se monter aux moins cinquante mille piastres, pour ne pas dire davantage, et ont grevé les propriétés des contribuables d'une dette qui se monte aujourd'hui à trois de fois autant.

Tant pour l'Etat que la paroisse, les contributions annuelles atteignent ici le chiffre de 27 cts. 1/2 par cent, ce qui est égal à près de deux du cent sur la valeur de nos propriétés. Chargé d'impôts comme le peuple l'est ! Il n'est pas étonnant que personne ne puisse faire face aux exigences du fisc.

Les sénateurs du gouvernement sont comme l'âme de Rufinian ; ils bénissent à faire un choix entre Grant et Greeley ; leurs sympathies sont acquises au premier, mais comme il y a de la lutte à tête en se mettant en opposition à Grant, M. Warmoth, ils gardent sagement le silence. En attendant le jour où ils pourront braver impunément la colère de leur maître, ils travaillent à assurer l'élection de leur ticket de paroisse, ainsi composé : Harry Maboney, représentant ; D. A. Thibaut, greffier ; Vico C. Thibaut, recorder ; Eugène Fields, coroner ; W. M. Prescott, juge de paroisse, et J. L. Huntington, shérif. Les quatre premiers sont des hommes de couleur.

On dit que les démocrates réformistes vont offrir aux nègres un ticket de paroisse où figureraient les noms suivants : Dr. J. B. Wilkinson, représentant ; Armand Lartigue, greffier ; Antoine Chalera, shérif ; Simon Martin, recorder, et Théodore B. Wilkinson, juge. Tous ces hommes appartiennent à la race blanche.

Dans une lugubre [illegible] Grant et de Kellogg vont une liste bigarrée à la délégation populaire du Comité Exécutif Républicain, notre paroisse a été malheureusement [illegible] Wilson, bien heureux [illegible] Grant, Harry [illegible] a été malheureusement [illegible]

POIS POUR VACHES—La saison est presque passée. Le marché manque de Caroline du Sud, et il n'a rien en stains qu'une petite quantité depuis noir ; celles-ci se 5 à 7 25 le boisseau.

PORC—Le marché est calme, mais ferme. Les lards se tient à 5 1/2 25 4 5 le lb, et des offres de 5 1/2c sont refusées. Les 100 lbs de 100 barils de sous-ont vendu à 4 1/2 25 4 5 1/2 le lb.

SAUMON—Simple faible et artisle en [illegible] les prix en sont plus élevés. Les [illegible] sont actuellement en tonne à 7 1/2c [illegible] 8 1/2 25 le lb, et les coûts demandent 9 1/2 c 10 le lb. Ventes de quées [illegible] 6 1/2 c 6 1/2 le lb.

SUCRE—Le stock de beurre est faible et la demande en est extrêmement [illegible] — le mois de Texas commande 21 1/2 à 22 extra mess 21 1/2 le baril et 20 le demi-baril. L'article du Mississippi est [illegible] 17 à 17 1/2 pour le mois, et 8 1/2 à 19 1/2 pour le prime mess. Le [illegible] de l'ouest est vendu à 21 1/2 25 [illegible] Il n'y a que peu de beurre du Nord ici et la qualité demandée 17 le baril.

CHANDELLE DE STAR—Le marché est bien approvisionné de chandelles pour les besoins de commerce ; le poids plein nous [illegible] 19 c la livre, en grosses par placement.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1872.

Arrivé, hier, 25 bœufs de Texas, 720 bœufs total.

Vendu—25 bœufs de Texas, 25 vaches et veaux et 7 mules, pour le compte de M. Gaudin, à 3 1/2 c 4 c la livre.

A rendre—100 bœufs de Texas, 100 vaches et veaux d'un an, 300 cochons, 70 moutons, 20 vaches.

Bœufs de l'ouest, par livr. net.
Bœufs de Texas, gras, par livr. 3 50 à 4 00
Bœufs de Texas, gras, par livr. 3 00 à 3 50
Bœufs de Texas, gras, par livr. 2 50 à 3 00
Bœufs de Texas, maigres, par livr. — à —
Bœufs, gras, par livr. net. 3 50 à 4 00
Bœufs, gras, par livr. net. 3 00 à 3 50
Bœufs, gras, par livr. net. 2 50 à 3 00
Vaches, par tête. 25 00 à 30 00
Veaux de lait, par tête. 7 00 à 8 00
Veaux de lait, par livr. 7 00 à 8 00
Cochons de lait, par tête. 1 50 à 2 00
Cochons de lait, par livr. 7 00 à 8 00
Moutons, par tête. 1 50 à 2 00
Moutons, par livr. net. 3 00 à 3 50
Cuir, par livr. 12 1/2 à 13 c
Suif, par livr. 7 c 7 1/2 c
Mélasse, par gallon. 25 c 30 c
Foin, par cent. 1 00 à 1 10
Maïs, par boisseau. 60 à 65 c
Avoine, par boisseau. 40 à 45 c
Son, par livr. 1 00 à 1 10
Pommes de terre, par boisseau. 50 à 60 c
Oignons, par livr. 3 c 4 c

Bureaux de la Compagnie de chemin de fer de l'Arrouchas.—Mile-Orléans, 12 juillet 1872.—Une assemblée du Conseil des Directeurs, le quel comprend, les dividendes de 12 1/2 pour cent, a été déclarée payable à cette date chez le caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, sur la présentation des coupons échéant à cette date.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

J. CURRIER & CO.
Propriétaires.

Bureaux de la Compagnie de chemin de fer d'Arrouchas.—Mile-Orléans, 12 juillet 1872.—Une assemblée du Conseil des Directeurs, le quel comprend, les dividendes de 12 1/2 pour cent, a été déclarée payable à cette date chez le caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, sur la présentation des coupons échéant à cette date.

F. MERIDE, Secrétaire.

Souscription au Capital de la Compagnie des Eaux de la Nouvelle-Orléans.—Mile-Orléans, 12 juillet 1872.—Le Conseil d'Administration, en dividendes de 12 1/2 pour cent, a été déclaré payable à cette date chez le caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, sur la présentation des coupons échéant à cette date.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Mile-Orléans, 12 juillet 1872.—Le Conseil d'Administration, en dividendes de 12 1/2 pour cent, a été déclaré payable à cette date chez le caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, sur la présentation des coupons échéant à cette date.

L. W. SAUCIÉ,
LÉON SEXE,
Commissaires.

Bureaux de la Compagnie des d'Assurance de Nouvelle-Orléans.—Le 12 de la rue du Canal.—Le [illegible] de 20 pour cent de cette Compagnie sont prêts à être payés, aux bureaux de la Compagnie, [illegible] 1872.

CHARLES T. DUGASON,
Président.

PIERRE CRABITES,
ERNEST MERILLE.

A. ROCHEREAU & CO.,

ALBIN ROCHEREAU,
WILLIAM T. HEPE.

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

Wine, Brandies, Gardines, &c.

16 & 18 ST. LOUIS ST.
NEW ORLEANS.

16 & 18 MOUTON STREET,
NEW YORK.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 10 août 1868.

CHAR. T. HOWARD, Président.

Loterie de Première Classe.

RAMENÉE PAR COMBINAISON.

20,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $20,000

CHANCES 1.

Tirage BIMENSUEL, [illegible] sous la direction de CHAS. T. HOWARD, Président, et [illegible] de la Compagnie.

A vendre par tous les marchands de billets.

[illegible] GRAPTON MERCHANTS CO., 6 Wall St. New York.

MEDICAMENTS.

Agez PURE sur vos Estomac.
LE GRAND REMEDE !

LE SIROP { Guérit la Constipation, Gal, Fièvre jaune et Mélancolie. } 50 c.
LE SIROP { Guérit Convulsions et Spasmes, Fièvre Bilieuse. } 50 c.
LE SIROP { Guérit la Diarrhée, Dy, Fièvre Bilieuse. } 50 c.
LE SIROP { Guérit la Dysenterie, Dy, Fièvre Bilieuse. } 50 c.

Que le grand médecin des indigènes et des jeunes gens, dans les maladies secrètes, vous le trouvez à vendre par tous les marchands de médicaments.

[illegible] GRAPTON MEDICINES CO., 6 Wall St. New York.

A vendre par tous les marchands de médicaments et vous les trouverez.

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kelly,
DENTISTE.

Clôtures et dentiste, No 14, rue du Canal.

Extraction des dents, sans douleurs, au moyen de gaz hilarant, et protection d'autre. [illegible]

Révolution ! Révolution !
A LES DENTS !

Le Dr. GEO. P. MALONEY, se [illegible] de la rue du Canal, près la [illegible] Il [illegible] des dents [illegible] Il [illegible] Il [illegible] Il